

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2018

L'an **deux mille dix-huit** Le **jeudi treize Septembre** à 20 Heures 30
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Michel LETHUILLIER, Maire.

Etaient présents (13 sur 19): Mesdames et Messieurs Michel LETHUILLIER, Christian BOUCHER, Laurence CHOTARD, Bruno LOQUET, Nicole KERMARREC, Danièle LEGER, Catherine DUTHIL, Daniel ROBERT, Ludovic DESHAYES, Isabelle MANCEAU, Arnaud GUIRLIN, Josée POULAIN, Florence DELISLE

Etaient absents excusés (6 sur 19) : André BROU, Anne Marie HAIE, René-Jean MOREAU-PAGANELLI (pouvoir à Nicole KERMARREC), Jean-François NOËL du PAYRAT, Michèle BORNIA MBUC, Frédéric LAIGNIER

Josée POULAIN est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

I – CONSTRUCTION D'UN BATIMENT MIXTE RESTAURANT SCOLAIRE / ALSH - 1° / Choix des entreprises

Dans le cadre des travaux de construction d'un bâtiment mixte restaurant scolaire / ALSH, Michel LETHUILLIER donne connaissance du procès-verbal de la réunion de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 13 Septembre 2018, relatif au choix des entreprises et propose d'entériner l'avis de cette commission, à savoir :

Lots	Entreprises retenues	Montant HT
Lot n° 1 – Terrassement – Gros œuvre	DIAS	175 900,00
Lot n° 2 – Ravalement – enduits – plaquettes (option pierres)	FERNANDES	38 780,00
Lot n° 3 – Carrelages – faïences	REVNOR	33 795,00
Lot n°4 – Etanchéité – Couverture	3 MDV	48 040,00
Lot n° 5 – Toiture végétalisée	ECO VEGETAL	64 113,90
Lot n° 6 – Menuiseries intérieures	AMCB	21 618,95
Lot n° 7 – Menuiseries aluminium – Métallerie	MVS SAS	93 207,00
Lot n° 8 – Plâtrerie – Isolation – Cloisons – Faux plafonds	FERNANDES	46 966,00
Lot n° 9 – Electricité courants forts et faibles	DOMO ELEC	30 641,76
Lot n° 10 – Plomberie – Chauffage central radiant – Ventilation	SNIC CHAUFFAGE	118 372,29
Lot n° 11 – Peinture – revêtements muraux sols souples	LEDOUX	29 184,07
Lot n° 12 – Equipements de cuisine	VIAUD	112 671,06
	TOTAL HT	813 290,03
	TOTAL TTC	975 948,04

Après délibération, le conseil municipal entérine le choix de ces entreprises. Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire précise que les aménagements extérieurs feront l'objet d'un nouveau marché. Une consultation sera lancée ultérieurement pour désigner le maître d'œuvre de ces travaux.

2° / Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre

Dans le cadre des travaux de construction d'un bâtiment mixte restaurant scolaire / ALSH, Monsieur le Maire rappelle que le projet initial a été modifié.

Dans un premier **temps, il été prévu une superficie de 360 m2 (18 m x 20 m) en liaison froide avec un système de repas de plats à réchauffer.**

Après réflexion, le projet sera agrandi à 450 m2 (15 m x 30 m) et les repas pourront être confectionnés sur place (d'où une cuisine plus grande, avec les équipements correspondants).

De plus une liaison couverte et fermée entre le restaurant scolaire et la salle polyvalente sera réalisée.

Le montant de l'estimation prévisionnelle des travaux est donc porté de :720.000 € HT à 850.000 € HT.

Monsieur le Maire présente un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre qui passerait de 57 600 € HT 68 000 € HT soit 81 600 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal adopte cet avenant à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h00.